

ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire du conseil municipal de la
Municipalité de Saint-Ubalde
qui se tiendra le 31 mars 2025 à 18 h 00,
à la salle du conseil, située au 427-C, boulevard Chabot

1. Ouverture de la séance;
 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
 3. Coût pour la vente de matériels provenant de l'église;
 4. Autorisation de signature de l'entente de collaborations numéro 202642 le gouvernement du Québec, représenté par la ministre des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre des travaux de réfection du Boulevard Chabot;
 5. Approbation *du Plan d'intervention des réseaux municipaux révisé*;
 6. Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt de 9 157 010 \$ relatif à la quote-part dans le cadre de l'entente de collaboration numéro 202642 avec le MTQ;
 7. Période de questions (seulement sur les points à l'ordre du jour);
 8. Levée de l'assemblée.
-

